

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**DE LA COMMUNE de SOUSTELLE
30110**Séance du **15 décembre 2020**Numéro de délibération **D2020_15**

L'an deux mil vingt
et le quinze
à 18 heures.

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de : Georges RIBOT

Présents :

RIBOT Georges, OZIL Jean Pierre, COEURDACIER DE GESNES Ophélie, PRIVAT Christian,
PRIVAT Eric, NOGARET Jerome, BRUNEL Laurent, LINGERAT Céline, SOLEIROL Claude,
KUBANI Sébastien,

Absents :

VOILLIOT Loic

A été nommé secrétaire : Katy ERDELYI

Objet de la Délibération

SOLIDARITE RURALE INONDATIONS DU 19/09/2020

Face à l'ampleur de la catastrophe qui a touché de nombreux secteurs des Alpes-Maritimes et du Gard. Le président de l'association des Maires et des présidents d'EPCI du Gard, Philippe RIBOT, invite les collectivités du Gard à témoigner de leur solidarité et à apporter leur soutien aux communes durement touchées par les intempéries des ces derniers jours. "De nombreuses communes et petits villages des Alpes-Maritimes et du Gard ont aujourd'hui besoin d'aide et notre département saura se montrer solidaire avec les différents territoires touchés comme il l'a toujours été par le passé dans les situations similaires. Chacun pourra apporter la contribution de son choix mais on ne peut pas rester insensible et inactif face à ceux qui touche nos collègues et les habitants de ces territoires. De nombreux maires m'ont déjà sollicité en ce sens et je ne peux que saluer leur initiative et leur souhait de venir en aide aux collectivités et aux élus mobilisés sur le terrain pour tenter d'apporter des solutions d'urgences à la population", précise Philippe RIBOT. Les dons des communes- comme des particuliers peuvent être versés sur un compte ouvert par l'association départementale, Pour les communes sinistrées du Gard, L'AMF30 collecte les dons sur le compte suivant :

intitulé du virement "Don intempérie"
Coordonnées bancaires collecte dons AMF30:
FR76 3000 4020 6100 0100 6413 494
Code BIC (Bank identification code)-code BIC BNPAFRPPNIM

Le Maire propose à l'assemblée d'adresser à l'AMF30, un soutien financier de cinq cent euros (500€) pour exprimer la solidarité de la commune de Soustelle à l'égard des communes sinistrées du Gard,

Adoptée à l'unanimité